

Séance du 10 Avril 1946.

L'an mil neuf cent quarante-six, le dix Avril à vingt-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. J. Grand, Maire.

Étaient présents : Mr. Mr. Soubieille, Mr. Adoue, Mr. Carboix, Recut, Mr. Blanchat, Dandine, Galan, Verdier, Battie, Dufor, Dantes, Salazac, Mme Ficocco, Soubies, Ferri, Tages, Mr. Seillan.

~~Obtenu excusé~~ : Mr. Mr. Maylin, Gouarné, Mme Castel.

Mr. Dufor fait les fonctions de Secrétaire de Séance.

Ordre du jour :

- 1<sup>e</sup> Projet d'adduction d'eau potable,
- 2<sup>e</sup> Vieilles halles.
- 3<sup>e</sup> Demande concession d'eau potable
- 4<sup>e</sup> Questions diverses.

Démission de M. Allénou

M. l. Maire donne lecture à la lettre de démission de Mr. Allénou comme Vice-Président du Comité des Fêtes de la Ville. La Commission des Fêtes Municipales se réunira prochainement pour procéder à son remplacement.

Le Président rappelle qu'une réunion, à laquelle avait été invité les Maires des communes de St. Paul, Ventignan, Montégut, Lombès, Mazères de Neste, Seilhan, Clusson, Clarac, Villeneuve-de-Rivière, Conlat, Faillabourg, Bordes-S. Rivière, Pointis-S. Rivière, Félibiran, Jaunac, s'était tenue à la Mairie de Montjéau, le 11 Mars 1946, pour étudier la possibilité d'alimentation en eau potable de la région de Montjéau.

Comme suite à cette première réunion, l'ingénieur en Chef du Génie Rural vien d'adresser un modèle de délibération à faire prendre, en trois exemplaires par les communes qui désireraient entrer dans un syndicat d'étude pour le projet dont la réalisation est envisagée. - Chacun des Maires aura à envoyer la dite délibération au Préfet de son département.

Le Maire propose aux Membres présents d'appeler ce syndicat Syndicat intercommunal de la région de Montjéau pour la distribution d'eau potable.

Il ajoute que le rapport de Mr. le Professeur Castéra concernant la source, dont le captage est à l'étude, est favorable. Cependant, pour notre commune, il paraît désirable, avant de vous soumettre cette délibération d'attendre d'avoir reçu la note complémentaire qui nous sera adressée sur les conditions actuelles de l'alimentation en

## Vieilles Halles

éau de la ville, en particulier après avis du même Professeur.  
Le Président donne ensuite lecture d'une lettre du Dr. le Drift en date du 30 Mars nous informant que M. le Ministre de l'Instruction Nationale a donné son approbation à l'exécution du devis de H. 288.265 francs - ayant pour objet la reconstruction des Vieilles Halles.

Le Ministre a décidé, en raison de la nature accidentelle du sinistre, de demander à la Municipalité comme propriétaire de l'immeuble, de participer à l'entreprise projetée pour une somme de 2.144.000 francs, soit le 50% des frais.

Le Drift nous saisit de la question en nous demandant de l'examiner très attentivement et s'il y a lieu de délibérer pour la partie des fonds du concours demandés.

Le Conseil Municipal, après intervention de plusieurs et sur la question suivante posée par le Président :

1. Êtes-vous d'accord de la construction d'une Halle ?

A l'unanimité, les membres présents ont répondu "oui"

2. Êtes-vous d'accord de voter le principe d'une participation à la reconstruction des Vieilles Halles projeté par les Beaux-Arts :

Ont voté pour : M<sup>me</sup> Gladou, M<sup>me</sup> Fiboco, Feger, Joubie, M. Cartières, Recut, Pérès, Talazac (8)

Ont voté contre : M. M. Dandine, Toufet, Scubille, Galien, Verdier, Battie, Seilhan, Ferri, M<sup>me</sup> Blanquet (9)

S'est abstenue, le Maire qui n'a pas pris part au vote.

M. Latour propriétaire d'un immeuble, quartier de la Roque, demande l'autorisation d'installer, à ses frais, une canalisation d'eau depuis l'usine à gaz (point terminus actuel) jusqu'à son immeuble. Le Conseil décide l'autorisation, sous réserve que cette installation provisoire soit faite dans le fossé bordant la route et à l'air libre & que l'installateur se munira d'un compteur.

Dolianus des C. M. du portail du Pas & de l'Archevêché de Gaillac au sujet de l'enlèvement des œufs minéraux. Des œufs importants sont connus au profit à Audevin.

Le Maire confirme les conclusions satisfaisantes des analyses de l'eau, fait la lecture de la lettre reçue du laboratoire de Toulouse. Ensuite, fait l'essai de filtration, la retournement de l'eau pendant quelque temps.

Il donne lecture de la lettre de M. Laguillande Vétérinaire Sanitaire au sujet de la nomination de M. Bigarric aux mêmes fonctions. Le Conseil, à l'unanimité estime que la Ville peut assurer plusieurs vétérinaires plus au service municipal, comme il y a plusieurs docteurs pour assurer le service de l'Etat. Cirh.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

*M. Vaudier*

## Demande concession eau

## Questions diverses